



ÉDITO

Notre crédo : expertise, engagement et action

Hausse des prix de l'énergie et du carburant, risques de délestage en électricité cet hiver, menaces sur l'approvisionnement en produits de santé... La crise qui secoue notre pays n'épargne pas les Chirugiens-Dentistes. Forte de votre confiance, l'URPS CD ARA a choisi de vous accompagner autour de trois objectifs clairs : l'expertise, l'engagement et l'action.

L'expertise d'abord, car dans un contexte troublé par de nombreuses incertitudes économiques, sociales et financières, **l'analyse et le recul sont indispensables pour savoir adopter les meilleures décisions.** C'est à ce titre que nous poursuivons notamment nos travaux pour mettre à votre disposition une cartographie interactive détaillée donnant un éclairage sur les problèmes de démographie dentaire et économique dans notre région (lire page 3). Nous poursuivons aussi notre réflexion sur l'empreinte optique et les chaînes numériques.

L'engagement ensuite, car les crises que nous traversons nous invitent à **rester solidaires pour défendre notre profession et ses conditions d'exercice libéral.** Une nécessité que partage d'ailleurs le Docteur Paul-Jean JOSSON, Secrétaire général du Conseil Régional de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes Auvergne-Rhône-Alpes dans ce numéro de *La Lettre D* (lire page 2).

L'action enfin, car **c'est bien concrètement, sur le terrain, que nous agissons pour défendre au mieux les intérêts de notre profession** et faire connaître les enjeux de la prévention et des soins dans le domaine de la santé bucco-dentaire. En témoignent le succès rencontré par notre action Kidouli déployée à l'attention des plus jeunes, notre participation au dispositif de régulation des urgences dentaires les dimanches et jours fériés au sein des SAMU-Centres 15 ou encore notre participation active avec le Centre régional en antibiothérapie



© DR

(CRATB ARA) sur les pratiques en matière de prescription d'antibiotiques (lire page 2). Nous essayons aussi de trouver des financements pour assurer l'accueil puis le suivi de patients reçus en urgence, car rien ne semble avoir été prévu pour notre profession, or la demande en soins non-programmés explose.

Afin de vous informer en détail de toutes nos actions, notre site Internet a fait peau neuve depuis quelques semaines. Soucieux de vous accompagner au mieux, il est désormais doté d'une rubrique « petites annonces ». **En réalité, il s'agit d'une importante plateforme de mise en relation qui semble répondre à vos besoins :** reprise de cabinet, remplacement, collaboration, cession d'activité, locaux vacants, maître de stages, stages actifs, assistantes dentaires... Cet outil est avant tout le vôtre! **N'hésitez pas à le découvrir via le lien suivant : urps-cd-ara.fr**
Confraternellement,

Dr Éric LENFANT, Président de l'URPS CD ARA

Centres 15 et urgences



Dans le cadre du dispositif «Article 51», l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'Assurance Maladie ont lancé une expérimentation en partenariat avec les conseils départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de quatre départements (Drôme, Isère, Loire et Rhône). Objectif de cette expérimentation inédite : réguler les urgences dentaires les dimanches et jours fériés au sein des SAMU-Centres 15.

Concrètement, **cette expérimentation prévoit la présence d'un Chirurgien-Dentiste au sein des centres de régulation SAMU-Centres 15**. Ces centres, équipés d'un système d'information adapté, apportent une réponse rapide et efficace aux patients présentant une demande de soins dentaires (conseils, ordonnances sécurisées, orientation vers le Chirurgien-Dentiste de garde et planification des rendez-vous). Cette expérimentation s'inspire des pratiques mises en œuvre durant la première

période de confinement liée à la crise sanitaire Covid-19. Une période troublée durant laquelle l'orientation des patients nécessitant des soins dentaires vers un Chirurgien-Dentiste de garde a été assurée 7 jours sur 7 par des Chirurgiens-Dentistes, et ce, en lien avec les conseils départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. **Votre URPS CD ARA soutient ce projet en participant activement au déploiement et à la mise à disposition du logiciel métier** pour les départements de la région associés à cette initiative. L'expérimentation est prévue pour une durée de deux ans.

Vous êtes préretraités et souhaitez prendre en charge des urgences dentaires dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme ou du Cantal? Vous souhaitez postuler en tant que régulateurs sur les départements du Rhône, de l'Isère, de la Drôme ou de la Loire? Nous invitons tous les volontaires à nous contacter : contact@urps-cd-ara.fr

Exercice libéral : engagez-vous!

Secrétaire général du Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes Auvergne-Rhône-Alpes, le Docteur Paul-Jean JOSSON en est convaincu : plus que jamais, l'heure est aujourd'hui à la solidarité et à l'engagement au sein de notre profession.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je m'adresse aux plus jeunes d'entre nous, mais pas seulement, car il n'est jamais trop tard pour s'engager, s'investir dans la défense des principes de liberté, d'excellence de notre exercice.

Ces propos s'adressent aussi aux étudiantes et étudiants en fin de formation, car ce sont eux l'avenir de notre profession, qu'ils sachent que le passéisme fait de nous des objets manipulables.

Le nombrilisme, l'individualisme de nos sociétés actuelles nous fragilisent face au bulldozer que sont les investisseurs de centres et aux passes d'armes qu'entraînent d'autres dossiers dans lesquels nos interlocuteurs cherchent à utiliser nos carences potentielles pour imposer leur vision du projet de santé et de son fonctionnement.

Ordres, URPS, Syndicats... Gommions l'attentisme et retrouvons le chemin des instances de notre profession. Restons solidaires!

Docteur Paul-Jean JOSSON,
Secrétaire Général – CRO Auvergne-Rhône-Alpes

Lutte contre l'antibiorésistance : un outil fiable et facile

Vous souhaitez améliorer vos pratiques en matière de prescription d'antibiotiques et participer ainsi à la lutte contre l'antibiorésistance? L'URPS CD ARA, qui collabore activement avec le Centre régional en antibiothérapie (CRATB ARA).



© Pixabay

Le CRATB (Centre régional en antibiothérapie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission de décliner au niveau régional la **stratégie nationale de bon usage des antibio-**

tiques et de lutte contre l'antibiorésistance.

Son rôle est de promouvoir entre autres, des outils d'aide à la prescription comme le site www.dentibiotic.fr.

Dentibiotic constitue une plate-forme d'aide à la prescription d'antibiotiques pour les Chirurgiens-Dentistes et a été créée par des spécialistes de la sphère orale basée sur les recommandations de l'ANSM 2011 et de la SFCO 2012. Vous y trouverez les **dernières recommandations d'antibiothérapie prophylactique et curative des infections bucco-dentaires.**

Pour joindre le Centre régional en antibiothérapie (CRATB ARA), c'est simple, écrivez-leur à l'adresse mail : CRATB-AuRA@chu-grenoble.fr

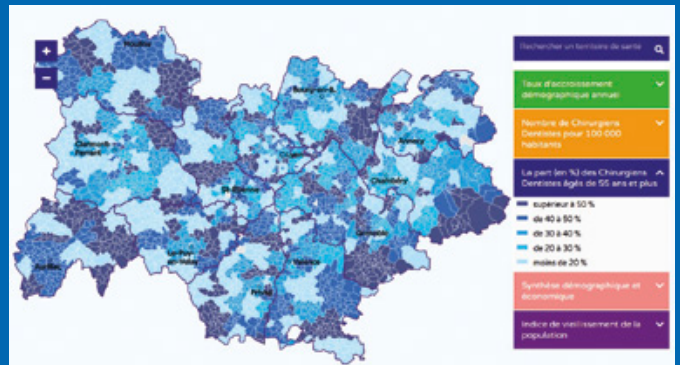
---> Démographie professionnelle : l'expertise en quelques clics

La problématique de désertification dentaire se fait chaque année plus pressante, particulièrement en Auvergne-Rhône-Alpes. La plupart des territoires de notre région, urbains ou ruraux, sont concernés à court ou moyen terme. Et l'état d'urgence a même été décrété dans plusieurs zones sous-dotées, à l'image de l'Ardèche, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier, qui présentent les situations les plus critiques.

Préoccupée par l'impact sur la profession et animée par sa volonté de favoriser l'accès aux soins bucco-dentaires pour tous, l'URPS CD ARA n'a pas attendu pour agir. Elle s'est ainsi dotée d'un **nouvel outil en ligne** permettant de donner un éclairage de ces problèmes de démographie dentaire.

Cette cartographie interactive et dynamique compile un certain nombre de données : **taux d'accroissement annuel de la population, nombre de Chirugiens-Dentistes pour 100 000 habitants, âge des praticiens, synthèse démographique et économique et indice de vieillissement de la population**. Elle établit un niveau de risque par territoire et permet de déterminer où les besoins sont les plus importants, pour mieux les anticiper et mettre en place des réponses adaptées.

La question des zones sous-dotées s'accompagne souvent d'idées reçues qui nuisent à leur attractivité et leur viabilité. À tort, comme l'a notamment révélé le travail effectué par



© DR

Hugues Segnon, étudiant de Clermont-Ferrand en master Économie de la Santé, lors de son stage à l'URPS CD ARA : **« le dynamisme économique de certains territoires, notamment les départements de l'Allier et de l'Ardèche, joue ainsi clairement en faveur d'une installation ou de la revitalisation d'un cabinet dentaire »**. C'est là tout l'intérêt de cette nouvelle cartographie, un atout dont il serait dommage de se priver !



Consultez nos cartes accessibles directement sur le site de l'URPS CD ARA : <https://urps-cd-ara.fr/actions/demographie-dentaire>

---> Gestion des incivilités : quelques conseils pour vous aider

Vous avez subi une agression verbale, des incivilités ou tout autre incident relationnel perturbant dans votre cabinet ? Vous ne savez pas que faire ? Voici quelques conseils susceptibles de vous aider.

Se rendre au commissariat ou à la gendarmerie dont dépend votre cabinet dentaire ou votre domicile personnel afin de déposer une plainte ou rédiger une main courante. Beaucoup de praticiens sont réticents à l'idée d'effectuer cette démarche. C'est pourtant la seule procédure officielle qui va enregistrer l'incident, si la situation se poursuit. Si l'officier de police ou le gendarme ne veut pas enregistrer de main courante ou de dépôt de plainte, vous pouvez le signaler à votre CDO.

Remplir la fiche de signalement d'incident sur le site du CNO

Si la personne qui vous a agressé, porte plainte contre vous auprès de votre CDO, l'existence de cette déclaration sera prise en compte par votre CDO. Remplir cette fiche permet à vos instances qui travaillent avec les forces de l'ordre, de pouvoir évaluer quantitativement et qualitativement la problématique de la violence en cabinet dentaire.



Écrire un récit de l'événement

Cet écrit doit être effectué rapidement après l'incident et être le plus précis possible. Ce document ne doit pas être déposé dans le dossier du patient. Cet écrit permet d'évacuer une partie de l'impact émotionnel que ces événements provoquent, il a un

effet cathartique et libérateur. Si vous en éprouvez le besoin, vous pouvez contacter la ligne d'écoute ASRA dédiée aux professionnels de santé au 0805 62 01 33.

Réfléchir à l'éventuelle rupture du contrat de soins avec le patient

Il vous est toujours possible de rompre le contrat de soins pour des raisons professionnelles ou personnelles (article 26 du code de déontologie des Chirugiens-Dentistes ; cette lettre est à disposition sur Internet : <https://www.lesodf.fr/wp-content/uploads/2018/04/mode%CC%80le-rupture-contrat-de-soins.pdf>).

D-ANNONCES

---> **Cabinet à Villefranche-sur-Saône** à vendre pour cause de départ à la retraite.

Cabinet dentaire omni pratique situé en centre-ville. Patients fidèles demandeurs de prophylaxie, familiarisés aux implants et honoraires libres. Fort potentiel de développement, facteurs économiques et démographiques favorables, ventes de murs en option (SCI, 100m², réserves réalisées pour second fauteuil et bloc de chirurgie, 500m de la gare, accès PMR) ou possibilité de bail professionnel.

Contact: cab.derouled@gmail.com



Vous souhaitez passer une annonce ?
Rdv sur la page
<https://urps-cd-ara.fr/depot-annonce>

Délestage en électricité : Soyez au courant !

Face à la menace d'actions de délestage, votre URPS s'efforce, depuis septembre dernier, d'intégrer les Chirugiens-Dentistes comme prioritaires, et donc non-éligibles au délestage. Malgré de multiples démarches auprès de l'ARS, de la Préfecture, de la DREAL et de la Région AuRA, notre profession a été oubliée, une fois de plus... Concrètement, l'exemption de délestage passe par une démarche individuelle de chaque praticien auprès de la DREAL. Mais d'expérience elle vous sera souvent refusée.

Pour cet hiver 2022-2023 la raison commande donc de se préparer à anticiper les délestages ! Ce lien vous donnera l'ensemble des informations sur le flux en électricité dans votre secteur **monecowatt.fr**

Selon les indiscretions que nous avons pu recueillir, les délestages dureront en moyenne deux heures, ce qui nous laisse la solution du groupe électrogène ou de la batterie d'appoint ou de l'onduleur... Ou du repos forcé !

---> APPELS AUX VOLONTAIRES

SBDM-EHPAD : Votre URPS CD ARA poursuit son action au service des aînés résidant en EHPAD au travers de l'opération de « Soins Bucco-Dentaires Mobiles en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes » (SBDM-EHPAD) menée dans le département du Puy-de-Dôme. Cette initiative a été saluée lors du Congrès de Régions, qui s'est déroulé le 15 septembre dernier à Vichy et sera de nouveau mise à l'honneur lors de la journée Nationale Art.51 qui va se dérouler le 23 novembre prochain à Paris. Vous souhaitez intégrer ce dispositif ? Contactez-nous directement via le site web : <https://urps-cd-ara.fr/actions/sbdm-ehpad> ou au 04 73 14 62 20 ou par mail à l'adresse contact@sbdm-ehpad.fr

Urgence EHPAD 69 : Votre URPS recherche d'urgence des confrères libéraux pour prodiguer des soins bucco-dentaires ou prothétiques auprès de nos aînés dans le Rhône. Pour

contribuer à votre effort, votre URPS CD ARA met à votre disposition des malles de soin complètes. Pour plus d'informations, écrivez-nous à contact@urps-cd-ara.fr.

KIDOULI : Promouvoir la santé orale auprès des plus jeunes, c'est possible avec « Kidouli » ! Parce que la santé est une priorité dès le plus jeune âge, investissez-vous à nos côtés avec la mise en place de ce dispositif dans vos cabinets en Région AuRA : contact@urps-cd-ara.fr.

Nos militaires : Vous êtes volontaire pour la prise en charge des ressortissants du Ministère des Armées et leur famille sur la Région AuRA ? Ecrivez-nous à : contact@urps-cd-ara.fr.

Crise sanitaire : Vous exercez en Région AuRA et souhaitez rejoindre notre cellule de veille sanitaire, n'attendez plus et contactez-nous : contact@urps-cd-ara.fr.

---> D-AGENDA

AFGSU II
les 1^{er} et 2 décembre 2022 Loriol-sur-Drôme (26)
| place encore disponible
Formation RPP
mardi 13 décembre en visioconférence

Formation MEOPA
les 9 et 10 janvier Lyon (69)

Inscriptions sur contact@urps-cd-ara.fr ou directement via le site web (page de garde – rubrique nos futurs événements) : <https://urps-cd-ara.fr/>



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !

---> Actualités de la profession, communiqués de presse, événements... Retrouvez-nous sur notre site Internet à l'adresse www.urps-cd-ara.fr ou contactez-nous à contact@urps-cd-ara.fr

----> **Technologies :**

Empreinte optique et organisation cabinet-laboratoire

Au gré des situations cliniques, le praticien peut aujourd'hui choisir de produire lui-même sa prothèse, déléguer à son laboratoire lorsque cela le nécessite, voire sur un même patient, mixer les deux flux de travail. Explications.

Odontologie numérique: pourquoi pas vous?

Historiquement, la conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO) étaient présentes dans l'univers dentaire sous deux formes :

L'empreinte numérique intraorale associée à la conception et la fabrication au sein du cabinet par usinage des restaurations prothétiques (système Cerec) ;

La numérisation des modèles en plâtre par le laboratoire sur des scanners de table associée à des logiciels de conception (Nobelprocera, 3Shape, Dentalwings, Exocad...). La production se faisait ensuite par techniques conventionnelles, usinage et un peu plus récemment, impression 3D.

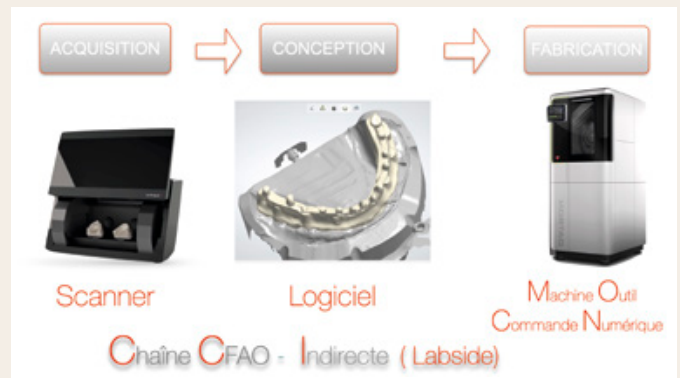
Ces deux formes étaient destinées à la réalisation des restaurations prothétiques. Avec l'arrivée de nouveaux scanners intra-oraux dans les années 2010, I-Tero (Align Technology) Lava-Cos (3M) ou Trios (3Shape), une nouvelle organisation de travail entre le cabinet et le laboratoire apparaît grâce à l'envoi possible des empreintes numériques au laboratoire.

Depuis, le cloisonnement des univers s'effondre, offrant au cabinet la possibilité de réaliser des empreintes numériques sans obligation de produire lui-même sa prothèse.

Via des flux numériques sécurisés et des logiciels dédiés, le cabinet envoie par internet, à son laboratoire habituel, ses empreintes numériques destinées à la production de prothèse. Aujourd'hui, avec le développement de l'empreinte numérique, s'organise un «full digital workflow» ou «flux numérique total», engendrant une nouvelle organisation dans la relation cabinet-laboratoire intégrant la production de prothèse, la chirurgie guidée, l'orthodontie.

Si nous nous concentrons sur la production de prothèse, les flux de travail s'organisent de trois manières :

1. La CFAO indirecte avec numérisation du modèle en plâtre issue d'une empreinte physico-chimique, par un scanner de table puis conception et fabrication de la prothèse, le tout, par le laboratoire ;



2. La CFAO directe avec numérisation de la bouche du patient par empreinte optique, conception puis fabrication de la prothèse au sein du cabinet ;



3. La CFAO semi-directe avec numérisation de la bouche du patient par empreinte optique puis envoi du fichier au laboratoire pour conception et fabrication de la prothèse. Même si, à ce jour, le flux majoritaire reste celui de la CFAO indirecte, l'empreinte optique tend à prendre une place de plus en plus importante, limitant ainsi le cumul des imprécisions. Par ailleurs, les acteurs de l'industrie proposant des solutions habituellement destinées au laboratoire de prothèse (usinage, impression 3D) se rapprochent du cabinet dentaire décloisonnant ainsi encore plus les des flux de travail praticiens-prothésistes.



Dentisterie écologique

Préparer son cabinet

Votre URPS CD ARA considère comme essentiel d'agir dans le domaine de la transformation de nos pratiques vers une dentisterie écologique. Ce nouvel article poursuit la réflexion débutée dans *La Lettre D* de juin dernier car dans un contexte de crise économique ce sujet devient stratégique.



© DR

La pandémie, le conflit ukrainien et le dérèglement climatique provoquent une vague incontrôlable de pénurie et d'inflation. Sans compter que l'exercice dentaire expose les praticiens comme les patients à des produits nocifs. Toutes ces raisons invitent aujourd'hui à reconsidérer nos points de vue et franchir le cap de la transition écologique dans nos cabinets dentaires. Mais qu'est-ce qu'un cabinet dentaire écologique? Il s'agit d'un vaste concept qui commence par l'élaboration du local qui va intégrer tout ce qui permettra des économies énergétiques (l'isolation notamment) et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Cette transition écologique repose sur une nouvelle vision de l'organisation de nos cabinets. Outre l'usage du numérique, il s'agit de repenser les conditions, plusieurs choix peuvent être faits :

Adopter de nouvelles habitudes, comme proposer au personnel de venir à vélo en créant une flotte dédiée, retrouver des gestes de bon sens pour limiter la consommation énergétique (éteindre la lumière en sortant d'une pièce, diminuer le chauffage...);

Repenser nos achats, en favorisant les entreprises locales et en limitant les livraisons pour peu d'articles, en refusant l'obsolescence programmée brandie en permanence par les vendeurs. Faire durer notre matériel doit devenir le maître mot;

Réhabiliter le recyclage, car nos masques peuvent être recyclés, nos gants peuvent ne plus être à usage unique, tout en respectant les règles fondamentales de l'asepsie en cabinet dentaire.

Votre URPS souhaite vous accompagner dans cette transition grâce à différents outils. Nous travaillons dès à présent sur la mise en place de cabinets pilotes qui serviront aussi bien de lieux de tests que de modèles. Des guides seront édités. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe en charge de ce projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse contact@urps-cd-ara.fr

Développement local : faites-vous connaître !

L'URPS CD ARA incite tous les Chirugiens-Dentistes qui le souhaitent à partager leurs idées et à s'impliquer dans la lutte contre les inégalités démographiques dentaires. N'attendez-plus et faites-vous connaître de votre URPS en nous écrivant à contact@urps-cd-ara.fr.

Parallèlement, l'URPS CD ARA inaugure un nouveau partenariat avec l'entreprise d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) « Comm'une opportunité ». Comm'une opportunité propose un site de rencontre villes/entrepreneurs. La démarche est d'arriver à réimplanter des commerces et des services pour faire venir, entre autres, des professionnels de santé et ainsi avoir une démarche globale de dynamisation, de préservation et de développement des territoires. En ce sens, ce sont les territoires qui payent cette plateforme, le service est donc gratuit pour les Chirugiens-Dentistes.

Vous souhaitez avoir des compléments d'informations et/ou vous inscrire? N'hésitez plus et consultez le lien suivant : www.commune-opportunite.fr



© DR

Notre équipe

Florence THEROND : Responsable Pôle Services

Docteur Marie-José GOUMY : Chargée de mission (anciennement trésorière de l'URPS CD ARA)

Céline VIRGAUX : Assistante dentaire qualifiée

Romane BRAVARD : Chef de projets

Romane LEQUERTIER : Chargée de mission

Docteur Martine DALLEL : Chargée de mission – Experte sur nos actions humanitaires, dans le champ du handicap, des EHPAD, de la précarité et des urgences